

<https://www.pressegauche.org/Declaration-du-ministre-de-l-Agriculture-au-congres-de-l-Union-paysanne-Le>



Déclaration du ministre de l'Agriculture au congrès de

l'Union paysanne - « Le

ministre Lamontagne doit agir

au sein de son ministère plutôt

que de blâmer l'environnement

» - Émilise Lessard-Therrien

Publication date: lundi 11 février 2019

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 11 févr. 2019 - Alors que le ministre de l'Agriculture, André Lamontagne, dit vouloir faciliter la vie des petits producteurs agricoles en allégeant la réglementation en matière environnementale, la députée solidaire de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Émilise Lessard-Therrien, est d'avis qu'il aurait intérêt à agir au sein de son propre ministère plutôt que de renvoyer la balle à son collègue à l'Environnement.

Pour Émilise Lessard-Therrien, responsable du dossier de l'agriculture au sein du caucus solidaire, bien des actions pourraient être posées au sein même du ministère de l'Agriculture avant d'aller frapper à la porte du ministère de l'Environnement. « Actuellement, les principales entraves pour l'agriculture à petite échelle interviennent au stade de la production et de la transformation des aliments, a-t-elle fait valoir. Il y aurait des actions à poser en ce sens plutôt que de faire porter le blâme aux règles de protection de l'environnement. »

Selon la députée solidaire, l'agriculture à petite échelle est complémentaire à la lutte aux changements climatiques. « C'est bien mal connaître ces enjeux que de penser que les petits agriculteurs veulent produire sans protéger l'environnement, souligne-t-elle. Au contraire, bon nombre d'entre eux font même la promotion de l'agriculture biologique et éco-responsable. »

Émilise Lessard-Therrien est d'avis que le ministre dispose d'importants leviers au sein de son ministère pour encourager les productions agricoles à petite échelle sans abaisser les normes environnementales. Augmenter les seuils de production hors quota, permettre l'abattage à la ferme, octroyer plus facilement des permis aux petits agriculteurs ou offrir plus de souplesse dans la transformation des aliments à la ferme, par exemple, serait un bon point de départ selon la députée.

« Pour proposer plus de produits à la population dans les circuits courts, il faut d'abord travailler en amont, au stade de la production et de la transformation des aliments, a rappelé Émilise Lessard-Therrien. Et ça, c'est dans la cour du ministère de l'Agriculture que ça se passe. S'il veut vraiment travailler au service des petits agriculteurs, le ministre a les moyens de le faire. En ce moment, on a plutôt l'impression qu'il est en train de pelleter ses responsabilités dans la cour de ses collègues », déplore-t-elle.